



Projet de loi n°155 sur les médicaments :
Opposition unanime de la Société civile à l'article 29
relatif aux programmes d'“aide à l'observance”

Paris, le 23 janvier 2007

Madame le Sénateur, Monsieur le Sénateur,

Vous allez vous prononcer demain, mercredi 24 janvier 2007, sur le **projet de loi n° 155** portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine du **médicament**.

Ce texte, très important pour les patients et, plus largement, pour notre système de santé, a fait l'objet d'amendements bienvenus à l'Assemblée nationale le 11 janvier dernier.

Le Collectif Europe et Médicament sait pouvoir compter sur vous pour améliorer encore ce texte. Il vous demande aussi de **rejeter l'article 29, relatif aux programmes d'“aide à l'observance”, qui ne découle pas de la Directive à transposer.**

Programme d'observance : un débat tronqué, dans une urgence qui n'existe pas.

Le 11 janvier 2007, la discussion à l'Assemblée nationale de l'article 29 concernant les programmes industriels d'accompagnement des patients a été faussée par un argument inexact. Pour faire adopter son amendement, le ministre de la santé a laissé entendre que les programmes d'“aide à l'observance” des firmes étaient exigés par l'AMM européenne, et que l'on ne pouvait donc pas les interdire en France. Or la réglementation européenne de l'autorisation de mise sur le marché (Directive 2004/27/CE et Règlement (EC) 726/2004) ne mentionne pas obligation de mettre en œuvre des programmes d'aide à l'observance réalisés par les firmes pharmaceutiques.

Dans ces conditions, l'argument du ministre français de la santé, présentant les programmes industriels d'“aide à l'observance” comme une sorte de fatalité européenne, qu'il y aurait urgence à encadrer, n'est pas recevable.

Cette question exige un vrai débat de société.

Jeudi dernier 18 janvier 2007, le refus de ce projet a été unanime lors de la réunion de concertation organisée par le ministère de la santé : associations de patients, ensemble des syndicats de médecins, syndicats de pharmaciens, d'infirmiers, Ordres professionnels, organisations de consommateurs, organismes mutualistes et d'assurance maladie, responsables d'institutions de santé publique, députés de la majorité comme de l'opposition, etc.

Le Collectif Europe et Médicament réaffirme avec force que le rôle des firmes pharmaceutiques n'est pas d'aider les patients à suivre leurs traitements. Il considère que, quelles que soient les mesures d'encadrement prévues, elles contribueront à légitimer l'intervention des firmes, ou de leurs prestataires, auprès des patients, et ne permettront pas d'éviter les dérives.

Ces programmes sont un des outils de la stratégie globale des firmes pour maîtriser la totalité de l'information-santé du public. Les patients doivent continuer à se soigner sereinement, avec l'aide des professionnels de santé, sans pression d'origine commerciale.

L'intervention des firmes pharmaceutiques dans le système de soins aux patients exige un véritable débat, serein et prolongé sur le sujet, permettant à chacun de mesurer les conséquences de l'actuel projet.

► Pour toutes ces raisons, le Collectif Europe et Médicament vous demande de repousser le projet gouvernemental de légalisation de ces programmes jusqu'à ce qu'une concertation de tous les acteurs de santé permette de proposer un projet d'accompagnement de qualité qui, au-delà des questions d'observance, soit au bénéfice désintéressé des patients.

Collectif Europe et Médicament

Contacts :

Pierre Chirac (pierrechirac@aol.com ; la revue Prescrire) ;

Antoine Vial (europedumedicament@free.fr ; Coordination du Collectif)

PJ –

- Liste de diffusion des éléments du dossier

- Communiqué de presse du Collectif Europe et Médicament “Programmes d'observance des firmes : un projet qui fait l'unanimité contre lui” – 23/01/07

- “Nombreuses oppositions” (Extraits des réactions des acteurs du système de soin ; mis à jour le 23/01/07 ; 3 pages)

- Communiqué de presse du Collectif Europe et Médicament “Projet de loi sur les médicaments : un débat tronqué !” – 18/01/07